



Insurance and Tax Savings

3A

ProSport

Always in the Game. Even tomorrow.

3A ProSport est une solution de prévoyance unit-linked conçue pour les athlètes professionnels souhaitant réduire leurs impôts, faire fructifier intelligemment leur patrimoine et sécuriser leur avenir.

Pourquoi 3A ProSport se distingue

- ✓ Déduction fiscale immédiate
- ✓ Protection en cas d'accident, d'invalidité ou de décès
- ✓ Croissance du capital pour la vie après la carrière sportive
- ✓ Souscription 100 % digitale

Exemple concret:

Pour un footballeur professionnel, l'économie fiscale annuelle moyenne avec 3A ProSport est d'environ CHF 2400.–, réduisant immédiatement les impôts tout en constituant un capital pour l'avenir.

Comblant le manque de prévoyance

Les 1^{er} et 2^{ème} piliers couvrent généralement seulement 60% du revenu final.

Pour les athlètes, ce manque peut représenter un risque important.

3A ProSport comble cette lacune et protège votre niveau de vie.

Protection complète pour les athlètes

- Couverture en cas de perte de capacité de gain
- Protection des proches en cas de décès
- Garanties optionnelles personnalisables
- Rééquilibrage automatique des investissements
- Protection progressive du capital jusqu'à la retraite

Accès à plus de 200 options d'investissement

Choisissez parmi des ETF, des fonds passifs, thématiques et durables (SFDR), avec rééquilibrage gratuit et gestion automatique de la volatilité.

L'application

- Suivi du capital en temps réel
- Contrôle total de vos cotisations
- Gestion entièrement digitale
- Vision claire de votre future retraite

Flexibilité totale

- Cotisations modulables ou suspendables
- Accès au capital jusqu'à 5 ans avant l'âge AVS
- Avance pour l'achat d'un bien immobilier
- Garanties optionnelles adaptées à vos besoins
- Maintien du plan également à l'étranger (portabilité). Avantage important permettant de conserver une position active en Suisse même en résidant dans un autre pays.

Plafond de cotisation du 3^{ème} pilier

CHF 7258.– par an (2026), entièrement déductibles fiscalement, avec ajustement automatique aux futurs plafonds légaux.